

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 9 avril 2024

-----

Date de convocation : 27 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Olivier CHARRET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Christian CLAVARET, Bérénice DABAN, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Christian CLAVARET à Marie-Françoise CAPELANI, Bérénice DABAN à Alexandre LARRUHAT, Frédéric TABONE à Olivier CHARRET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2024-23 : Subvention aux Associations 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

|                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| Occe Coop Scolaire           | 29 € x 127 élèves = 3 683 € |
| Association Parents Elèves   | 4 € x 127 élèves = 508 €    |
| Association Asson-Sports     | 10 000 €                    |
| LIGAMS (organisation PASSEM) | 200 €                       |
| <b>Total</b>                 | <b>14 391 €</b>             |

M. le Maire précise que les éventuelles autres demandes seront traitées au fur et à mesure de leurs arrivées, étant précisé que le budget global alloué aux subventions est de 18 000 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**ACCEPTÉ** les subventions aux associations citées.

**PRÉCISE** que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2024

VOTE

|             |           |
|-------------|-----------|
| <b>POUR</b> | <b>19</b> |
| CONTRE      |           |
| ABSTENTION  |           |

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

